

DÉCLARATION SUR LES NÉGOCIATIONS DES ACCORDS DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Nous, Chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de l'Union africaine, réunis à l'occasion de la 8^{ème} Session ordinaire de notre Conférence les 29 et 30 janvier 2007 à Addis-Abeba (Ethiopie);

Prenant note du Rapport et des recommandations de la 3^{ème} session extraordinaire de l'Union africaine des ministres en charge du Commerce sur les négociations des Accords de partenariat économique (APE) ;

Rappelant notre Déclaration antérieure sur les négociations d'Accords de partenariat économique ;

Rappelant en outre la Déclaration de Khartoum adoptée par le 5^{ème} Sommet des Chefs d'État et de gouvernement des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) à Khartoum le 8 décembre 2006,

Par conséquent :

1. **APPROUVONS** la Déclaration ministérielle d'Addis Abeba du 16 janvier 2007 sur les négociations des APE ;
2. **FÉLICITONS** les efforts déployés par les ministres de l'UA en charge du Commerce et les négociateurs africains pour la promotion des intérêts collectifs de l'Afrique dans les négociations des APE et les exhortons à rester vigilants et fermes dans les phases restantes des négociations ;
3. **EN APPELONS** à l'Union européenne de proroger la date limite pour la conclusion des négociations au-delà du délai imparti de décembre 2007 et d'explorer des alternatives aux Accords de partenariat économique comme requis par l'Accord de partenariat de Cotonou ;
4. **EXHORTONS** la Commission européenne à réagir en temps opportun aux questions qui lui sont soumises par les négociateurs africains afin d'aider à l'accélération des négociations ;
5. **INSISTONS** sur la nécessité pour les négociations des APE d'être compatibles avec les mesures que prend la Conférence en vue de résoudre les questions de rationalisation et d'adhésions multiples, et avec les programmes des Communautés économiques régionales et l'Union africaine;
6. **RAPPELONS** à nouveau que les Accords de partenariat économique doivent avant tout servir d'instruments de promotion d'un développement durable et d'éradication de la pauvreté en Afrique ;
7. **INSISTONS** sur le fait que les négociations de l'OMC dans le cadre du Programme de travail de Doha ont d'importantes implications sur les négociations des APE, qui doivent également être conformes aux règles de l'OMC ; et **DEMANDONS** par conséquent que ces deux séries de négociations soient bien phasées.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2008

Declaration on Economic Partnership Agreements Negotiations

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/289>

Downloaded from African Union Common Repository